

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Murith-Multiwatt S.A., Bulle***
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante: Gruyère Energie S.A., Bulle*
3. *Décision par: l'assemblée générale extraordinaire*
4. *Date de la décision: 27.11.2003*
5. *Echéance de préavis des créances: **13.02.2004***
6. *Adresse pour la déclaration des créances: Gruyère Energie S.A., Rue de l'Etang 20, 1630 Bulle*
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques: Les actifs et les passifs de Murith-Multiwatt S.A., à Bulle, ont été repris à titre universel ensuite de fusion par Gruyère Energie S.A., à Bulle, valeur 30 septembre 2003. Faute de production, les créanciers seront réputés avoir renoncé à recevoir des sûretés.*

Gruyère Energie S.A.
1630 Bulle

(02036480)